

Communauté de Communes du

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze -
Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdetrièves.fr

2023/51 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le 11 avril, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 4 avril 2023

Présents : Eric Vallier, Alain Roche, Philippe Vial, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Marianne Baveux, Hélène Rossi, Claude Girard, Joël Zoppé, Christian Roux, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Jean-Pierre Barba, Alain Mounier.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Anne Deprez, Marc Giraud.

Pouvoirs : Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Françoise Streit à Danielle Montagnon, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Freddy Riotton à Hélène Rossi.

Votants : 36 Pour : 36 - Sortie du Président pendant le vote -

OBJET : BUDGET ECOLES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Vu la délibération du 28/03/2022 approuvant le budget Ecoles,

Vu la décision modificative n°1 du 17 octobre 2022,

Vu l'exécution du budget 2022,

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2022,

Les résultats du compte administratif du budget Ecoles de la Communauté de Communes du Trièves se présentent comme suit :

Section d'investissement :

Résultat de l'exercice 2022 :	+ 28 057,25 €
Résultat reporté :	- 58 501,31 €
Résultat de clôture 2022 :	- 30 444,06 €
Solde des restes à réaliser 2022 :	- 18 679,00 €
Soit un résultat, y compris « restes à réaliser » de	- 49 123,06 €

Section de fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2022 :	+ 114 736,05 €
Résultat reporté :	0 €
Résultat de clôture 2022 :	+ 114 736,05 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, :

- **DECLARE** la conformité du compte administratif au compte de gestion 2022,
- **APPROUVE** le compte administratif 2022 et les résultats tels que présentés,
- **DECIDE** d'affecter les résultats 2022 comme suit :
 - **30 444,06 €** reportés en section d'investissement au compte 001 - Dépenses
 - **114 736,05 €** affectés au 1068 afin de couvrir le déficit de la section d'investissement (y compris les restes à réaliser 2022)

Fait à Saint Martin de Clelles, le 11 avril 2023

Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 17/4/23 et de sa publication le 17/4/23